

APPEL À CANDIDATURES

Commerce itinérant
-
Laval Agglomération

2024



Contexte de l'appel à candidatures

Située dans le département de la Mayenne en Pays de la Loire, Laval Agglomération compte 34 communes pour 117 000 habitants. Vitalité économique, pôle d'enseignement supérieur, plateforme de la réalité virtuelle, qualité de vie, services à la population, tourisme, Laval Agglo est une agglomération attractive qui entreprend et qui gagne des habitants !

C'est dans cette dynamique que les élus souhaitent accompagner la mise en place d'une offre de commerce itinérant, afin de répondre aux besoins des 10 communes de seconde couronne du territoire ne disposant pas de commerce de premières nécessités. Ce nouveau service répondra aux attentes d'une population rurale, à la recherche de produits locaux et de qualité.

Ce projet réfléchi au niveau de Laval Agglo et en concertation avec les habitants s'accompagne d'une démarche innovante : des communes qui font cause commune pour trouver leur commerçant !

Cette démarche portée par un travail collectif découle sur un projet clé en main qui facilite son émergence. Pour se faire, Laval Agglomération souhaite le soutenir et mobilise son agence de développement économique, Laval Économie, qui sera en charge d'accompagner le projet sur le volet financier, juridique, la recherche de subventions et la mise en relation avec les communes concernées.

Type de commerce recherché

Un questionnaire a été envoyé à 12 communes de Laval Agglo, 132 personnes ont répondu dont 76% sont intéressées par ce service.

Les résultats de cette enquête ont permis de définir le type de commerce souhaité pour ce projet dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Commerce alimentaire itinérant de première nécessité (viande, poisson, légumes, pain)
- Services (postaux, ...)
- Récurrence de passage : une fois par semaine

Il convient de préciser que l'attente des populations de ces communes se portent majoritairement sur des produits locaux et de qualité à des prix raisonnables.

Profil du candidat

Afin de répondre aux attentes des populations, nous sommes à la recherche d'une personne avec les qualités suivantes :

- sens du commerce,
- connaissance produit, marché, clients,
- goût du contact et de la relation,
- capacité d'adaptation et d'écoute ,
- bonne capacité d'organisation,
- enthousiaste,
- persévérant et patient.

L'appel à candidatures est ouvert aux commerçants déjà installés souhaitant développer leur activité ainsi qu'aux personnes qui souhaitent se lancer dans un projet de commerce itinérant.

Organisation de la tournée

Dans le cadre de la tournée, chaque commune identifiée met à disposition un emplacement défini (cf : Annexes - Description des emplacements) pour le commerçant. Néanmoins, ce dernier a toute liberté pour réaliser, en complément, des livraisons à domicile.

Le candidat sélectionné pourra développer son activité en dehors du périmètre de Laval Agglomération pour garantir son équilibre financier et augmenter sa clientèle.

Modalités de candidature

Faire acte de candidature auprès de l'agence de développement économique de Laval Agglo "Laval Économie" pour recevoir le dossier de candidature "commerce itinérant" apportant les informations suivantes :

- le concept et les produits,
- la situation, l'expérience et les compétences du porteur de projet,
- le modèle économique (business plan),
- les dates envisagées de mise en place de la tournée.

Dans le cadre de ses missions Laval Économie, au-delà de la réception des candidatures, se voit attribuer l'accompagnement du porteur de projet sur les volets financiers et administratifs (aide à la complétude du dossier de présentation, soutien à la recherche de subventions, ...).

Contactez Laval Économie :

- par téléphone au 02.43.49.86.00,
- par mail à mission.commerce@laval-economie.fr

Accompagnements publics envisageables

Ce projet est éligible à plusieurs aides publiques, au niveau national, régional et local dans le cadre de l'achat d'un véhicule neuf.

La première aide est celle de l'État : Reconquête du commerce rural pouvant aller jusqu'à 20 000 €.

(<https://www.economie.gouv.fr/commerce-rural-programme-reconqu%C3%AAte>).

La deuxième aide s'intitule "Pays de la Loire Commerce Artisanat" (PLCA), son montant maximum est de 22 500 €.

(<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/pays-de-la-loire-commerce-artisanat>).

Enfin, Laval Agglomération souhaite accompagner ce projet, en accord avec la Région Pays de la Loire. Ce financement permettra d'accroître l'aide au porteur de projet.

Calendrier et modalités de sélection

Dépôt du dossier avant le 13 mai 2024

Les candidats devront présenter leur projet à un comité de sélection composé d'élus et de partenaires qui aura lieu le 22 mai 2024 à l'Hôtel Communautaire de Laval Agglomération (1 Place du Général Ferrié). A l'issue de ce comité, la candidature d'un commerçant sera retenue pour la mise en place de la tournée.

Annexes

1. Description des emplacements
2. Régime d'occupation et de tarification du domaine public
3. Obligations techniques

Description des emplacements

Voici les communes intéressées par le projet et qui proposent un emplacement pour accueillir le commerce itinérant :

- Bourgon;
- Chalons-du-Maine;
- Launay-Villiers;
- La Brûlatte;
- La Chapelle-Anthénaise;
- La Gravelle;
- Louvigné;
- Montflours;
- Nuillé-sur-Vicoin;
- Olivet.





BOURGON

Jour de passage préconisé: Un soir sauf le lundi (présence d'un camion pizza)



Arrêt de car
-
Place de l'église

Autonomie électrique :
Branchement prise électrique

Polarité :
Centre bourg

Possibilité 1 ou 2 arrêts minutes en campagne (portage) :
Hameaux : La Brécinière



CHÂLONS-DU-MAINE

Jour de passage préconisé : Un soir en semaine (sauf le jeudi en raison de la présence d'un pizzaiolo au même emplacement) ou le samedi matin



Autonomie électrique :

Accès possible à une prise électrique au niveau de l'église

Polarité :

Emplacement central sur l'axe principal

Possibilité 1 ou 2 arrêts minutes en campagne (portage) :

Le Moulin-à-Vent (10 maisons)





LAUNAY-VILLIERS

Jour de passage préconisé : Le mardi en fin d'après-midi



Emplacement sur le parking de l'église

Autonomie électrique :

Alimentation électrique (une prise monophasée 2P + T) au niveau des toilettes publiques de la commune (sous l'abri bus, bâtiment attenant à la mairie)

Polarité :

Emplacement sur le parking situé en bordure de la départementale N° 279, (près de la mairie et de l'église, proche du lieu de vente hebdomadaire de pain du producteur local « SAFARINE », présent le mardi soir)





LA BRÛLATTE

Jour de passage préconisé: Le Mercredi après-midi entre 16h et 18h – Permanences
Bibliothèque et sortie accueil de loisirs



Esplanade à
l'arrière de la
mairie/bibliothèque

Autonomie électrique :

Branchement prise à l'extérieur de la salle des fêtes à proximité

Polarité :

Emplacement à proximité du parking de la salle des fêtes, de la bibliothèque, de l'accueil de loisirs, situé en plein centre bourg

Possibilité 1 ou 2 arrêts minutes en campagne (portage) :

Hameaux : L'Herrerie, Le Tertre





LA CHAPELLE-ANTHÉNAISE

Jour de passage préconisé : le mercredi en fin d'après-midi



Sur le parking situé
rue des Carreaux

Autonomie électrique :

Possibilité d'alimentation électrique au niveau des toilettes publiques sous le préau

Polarité :

Commerce Bar – Restaurant « Au coin d'la rue » / Machine à pain /
Arrêt de bus / Local Jeunesse



LA GRAVELLE

Pas de jour de passage préconisé



Parking de l'église

Autonomie électrique :

A revoir avec la mairie

Polarité :

A l'entrée du centre-bourg, sur l'axe Laval - Rennes



LOUVIGNÉ

Jour de passage préconisé: Le mardi matin entre 10h et 12h



Place St Martin

Autonomie électrique :

Branchement électrique existant sur le bâtiment du local technique communal à proximité

Polarité :

Emplacement sur la Place St Martin avec stationnements : passage des Louvignéens qui se rendent au "P'tit Resto" le matin pour acheter leur pain, messe le mardi matin à 10h tous les 15 jours, sortie d'école à 12h, "P'tit Resto" ouvert tous les midis



MONTFLOURS

Jour de passage préconisé: Le mercredi soir



Proche de la mairie
et de l'église

Autonomie électrique :

Non

Polarité :

Centre bourg



NUILLÉ-SUR-VICOÏN

Pas de jour de passage préconisé



Le mail : partie piétonne au pied de l'église

Autonomie électrique :

Branchements prévus sur le mail

Polarité :

Lieu sécurisé au cœur du bourg, fontaine en cours d'installation, accès PMR





OLIVET

Jour de passage préconisé: Le vendredi en fin d'après-midi, en pré-ouverture du bar associatif



Arrêt de car
-
Machine à pain

Autonomie électrique :

Branchement prise (machine à pain), possibilité d'installer une terrasse sans gêner le flux des usagers.

Polarité :

Ouverture du bar le vendredi soir et flux de la route départementale 115, installation facilité (emplacement arrêt de car) et visibilité avec un parking accolé.

Possibilité 1 ou 2 arrêts minutes en campagne (portage) :

Lieux-dits : Les Brosses, La Lande



Obligations techniques

Les emplacements proposés font l'objet d'une délibération communale autorisant le commerçant à stationner sur le domaine public (la tarification de l'emplacement est déterminée par chaque commune, un échange en amont est à prévoir).

Ils peuvent disposer d'un raccordement électrique. La possibilité de raccordement sur chaque emplacement est mentionnée dans leur différente description. Si l'emplacement proposé n'est pas équipé en électricité, le candidat devra assurer son activité de façon totalement autonome.

L'installation d'un compteur électrique privé sur le domaine public est interdite. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, il convient de respecter les normes en vigueur avec un maximum de 75dB exigé. Concernant la gestion de l'eau, un système de recyclage sera nécessaire.

Le candidat se verra exiger une tenue d'hygiène irréprochable dans l'exercice de son activité.

Les emplacements proposés ne disposant pas de bennes à ordures à proximité, le candidat aura l'obligation d'assurer la collecte de ses déchets due à l'exercice de ses fonctions. Aucun déchet ou élément de stockage ne devra être entreposé à l'extérieur du véhicule sur le domaine public. L'emplacement devra être laissé propre tout au long de la période d'attribution.

LAVAL
économie



A dashed yellow line with a central location pin icon indicates the service area. The locations listed along this line are: La Gravelle, La Chapelle Anthenaïse, Bourgon, Montflours, Olivet, Launay-Villiers, Louvigné, Châlons-du-Maine, Nuillé-sur-Vicoin, and La Brûlatte. A blue truck icon with a white storefront symbol is positioned to the right of the map area.

La Gravelle
La Chapelle Anthenaïse
Bourgon
Montflours
Olivet
Launay-Villiers
Louvigné
Châlons-du-Maine
Nuillé-sur-Vicoin
La Brûlatte

Contact

Laval Économie
23 place du Général Ferrié
53 000 Laval
contact@laval-economie.fr